Projet d'évaluation du lycée le Mans Sud année scolaire 2021-2022

Principes généraux :

Le respect de ce projet d'évaluation dépendra du déroulement de cette année scolaire, remplacement de courte et de longue durée des professeurs, contexte sanitaire et sécuritaire de l'établissement.

Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'expliciter les notes des bulletins qui rendront compte à chaque trimestre, des acquis et des progrès des élèves.

L'évaluation contribue à l'information de l'élève et de sa famille sur les progrès réalisés durant son parcours d'apprentissage. Conduite avec rigueur et bienveillance, l'évaluation souligne les réussites, les progrès, petits ou grands que l'élève a accomplis.

L'égalité de traitement est recherchée au sein de chaque discipline qui définit un nombre de notes minimale et des critères d'évaluation similaires.

- Les évaluations respectent les attendus des programmes d'enseignement.
- L'élève sait quand il va être évalué, sur quoi il sera évalué et selon quels critères
- Un nombre suffisant et raisonnable de notes sera recherché afin que la moyenne soit représentative des acquis des élèves
- Toutes les notes n'ont pas à être systématiquement intégrées dans la moyenne, toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note. Les notes peuvent avoir une importance ? plus ou moins grande, elles pourront donc être coefficientées.
- L'élève est évalué dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral. Des évaluations pourront être communes. Les appréciations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer.
- Seules les moyennes significatives sont reportées sur le bulletin

La gestion de l'absentéisme

Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévu par l'article L.511-1 du code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. A ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées. Ils sont tenus de suivre les enseignements correspondant au programme et figurant dans leur emploi du temps établi par le lycée.

Comme le prévoit le règlement intérieur du lycée le Mans Sud, lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si l'élève est absent sans motif valable au devoir de rattrapage qui lui est proposé, une sanction pourra être prononcée. Si un élève n'a pas participé à toutes les évaluations retenues pour le contrôle continu et si l'équipe pédagogique estime que la moyenne obtenue n'est pas représentative des capacités, compétences et connaissances de l'élève alors la moyenne de l'élève ne pourra pas être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle au titre d'évaluation de remplacement.

Si un élève, pour des raisons dûment justifiées, ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de 1ère ou de terminale, il est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement. Il appartient au chef d'établissement, le cas échéant avec l'appui des services juridiques du rectorat, d'établir si les justificatifs présentés par l'élève permettent de qualifier la force majeure et de reconnaître le caractère justifié de l'absence.

Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, l'évaluation ponctuelle de remplacement est organisée au cours du 1er trimestre de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de 1ère. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, les évaluations ponctuelles de remplacement sont organisées avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de terminale. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante.

Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement.

Projet d'évaluation du lycée le Mans Sud - Annexes

ANGLAIS – ESPAGNOL – ALLEMAND - LLCE

Préambule : ce projet d'évaluation vise à construire une évaluation équitable et diversifiée pour les langues vivante. Les évaluations sont choisies au regard de l'avancement du programme et les exigences méthodologiques sont progressivement ajustées aux attendus du programme. Les coefficients seront adaptés à la nature et aux conditions d'évaluations.

1ère générale et technologique	**Au moins deux compétences** seront évaluées et reportées dans Pronote pour **chaque trimestre.** Ces compétences seront en lien avec les **5 activités langagières** suivant le CECRL (Compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction) - Devoirs en classe (éventuellement communs) - Devoirs à la maison, - Travaux dirigés, pratiques ou de groupe - Interrogations diverses
LLCER anglais	Au moins une synthèse par trimestre, à partir du deuxième trimestre A défaut de la note obtenue sur le devoir synthèse, la moyenne ne sera pas considérée comme représentative
Terminale Générale et Technologique	**Au moins deux compétences** seront évaluées et reportées dans Pronote pour **chaque trimestre.** Ces compétences seront en lien avec les **5 activités langagières** suivant le CECRL (Compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction) - Devoirs en classe (éventuellement communs) - Devoirs à la maison, - Travaux dirigés, pratiques ou de groupe - Interrogations diverses - **Epreuves ponctuelles à partir du 2ème trimestre qui donnent lieu à une attestation de niveau de compétences.**
Les attendus	Voir Livret scolaire

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EMC – GEOPOLITIQUE – SCIENCES POLITIQUES

1ère / Terminale	Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement conformément aux textes réglementaires : -les élèves sont évalués de manière égalitaire ; -toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ; -les élèves savent sur quel(s) chapitre(s) ils sont évalués ; -les évaluations sommatives liées à chaque séquence pédagogique s'effectuent une fois que les éléments à évaluer ont été travaillés au préalable (selon les séquences, en milieu ou fin de séquence). -les élèves peuvent être évalués dans des situations variées (individuelles ou collectives, orales ou écrites) et selon diverses formes ;

	-les évaluations sont accompagnées d'appréciations qui permettent aux élèves de progresser ; -les élèves font un nombre suffisant de devoirs évalués dans chacune des quatre disciplines afin que la moyenne de la période soit représentative de leurs acquis
Les attendus	Voir Livret scolaire

FRANÇAIS

Préambule : Les enseignantes et enseignants en enseignement de français du lycée LMS (Année 2021-2022) s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués en première. Ce projet collectif d'évaluation s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

1ère	Au moins neuf évaluations notées à l'écrit et/ou à l'oral par année en essayant de les équilibrer par trimestre. Pour préparer les élèves à l'épreuve écrite : un devoir commun de type diagnostique est prévu au premier trimestre et un bac blanc au second trimestre. Le cadre de l'AP permet de s'entrainer à l'épreuve orale tout au long de l'année. Les professeurs s'appuieront sur les échelles descriptives académiques pour les évaluations qui préparent aux épreuves du bac. Un jeu de coefficient sera utilisé en fonction des enjeux de l'exercice.
Les attendus	- Savoir lire de manière approfondie en vue de l'étude des oeuvres - Maitriser des connaissances et une culture littéraire - Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement - S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur - S'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur

PHILOSOPHIE

Préambule : Les enseignantes et enseignants en philosophie du lycée LMS (année 2021-2022) s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués en première. Ce projet collectif d'évaluation s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Terminale	L'enseignement de spécialité, comme les autres enseignements, fait l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'expliciter les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre ou semestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes de l'année de première. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable chaque année. -Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus du programme d'enseignement ; -Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ; -Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ; -Les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ; -Les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs

	acquis ; -Seules les moyennes significatives, c'est-à-dire cela établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis, il est préconisé un devoir de rattrapage ou une épreuve ponctuelle passée avec les candidats individuels. -Un calcul de moyenne simple et explicite est communiqué aux élèves.
Les attendus	Voir livret scolaire

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Préambule : Le contrôle continu s'appuie sur les connaissances et les compétences figurant dans les programmes, ainsi que sur ses objectifs généraux de formation :

- comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ;
- identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ;
- identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement.

1ère / Terminale	L'évaluation trimestrielle s'appuiera sur des évaluations formatives et/ou sommatives écrites ou orales. Elles proviendront des différents intervenants disciplinaires. La moyenne trimestrielle se base sur plusieurs évaluations. Les enseignants se réservent la possibilité d'assortir les notes de coefficients en fonction du type d'évaluation et de choisir celles qui figureront sur le bulletin (ou qui seront prises en compte pour le trimestre) Lors d'une absence à une évaluation, cette dernière pourra être rattrapée dès le retour en classe de l'élève sans préavis et dans les conditions choisies par l'enseignant. En terminale, une partie de l'évaluation pourra porter sur les compétences expérimentales.
Les attendus	- s'approprier une problématique, identifier les compétences associées et rechercher l'information utile. - identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation. - mobiliser ses connaissances. - organiser son travail dans le cadre d'une démarche scientifique

E.P.S

Préambule : L'EPS est évalué en Terminale au cours des séquences (~10 leçons) dans 3 activités physique sportive et artistique (APSA). Les élèves de terminale reçoivent en début d'année scolaire une convocation pour le jour des épreuves de bac. Ces évaluations se font en co-évaluation :2 profs pour une même classe.

1ère / Terminale	Les évaluations certificatives sont notées sur 20. Les points sont répartis comme suit : L'Attendu de fin de lycée (AFL) n°1 qui est une production physique, athlétique ou esthétique, est évalué le jour de l'épreuve. Il est noté sur 12 points. L'Attendu de fin de lycée n°2 qui est lié à la maitrise de compétences méthodologiques, est évalué à la fois lors de la séquence et le jour de l'épreuve. Ce sont des compétences liées à l'échauffement, l'investissement, le carnet d'entrainement… L'Attendu de fin de lycée n°3 qui est lié à la maitrise de compétences sociales est évalué au cours de la séquence. Ce sont des compétences

	liées aux rôles sociaux : Observation, arbitrage, partenaire d'entrainement… Les AFL 2 et 3 sont notés sur 8 points avec une répartition laissée au choix des élèves : AFL N° 2= 6 et AFL N° 3= 2 pts ou 4Pts chacun ou AFL N° 2= 2 et AFL N° 3= 6 pts. Ce choix est généralement fait par les élèves au milieu de la séquence. Toute absence (dispense, convocation administrative, problèmes médicaux, transport) justifiée par un certificat médical ou une convocation permet à l'élève de participer à une épreuve de rattrapage dont la date est indiquée sur la convocation de bac. Toute inaptitude sportive de longue durée empêchant la participation au cours et/ou aux épreuves du bac fera l'objet d'analyse du comité médical scolaire. Toute absence non justifiée entrainera **la note de 0** et ne permettra pas l'accès à la séance de rattrapage. Les notes trimestrielles ne sont pas les notes de bac. Les notes de premières ne sont pas prises en compte pour les notes du contrôle en cours de formation pour le bac EPS.
Les attendus	Les 3 APSA évaluées appartiennent impérativement à des champs d'apprentissage (CA) différents parmi les 5 proposés dans les programmes. - CA1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée. Ex : Relais, Course de demi-fond… - CA2 : Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains. Ex : Course d'orientation… - CA3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée. Ex : Acrosport, danse, cirque… - CA4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner. Ex : Ultimate, Badminton, Tennis de table, Volley-ball… - CA5 : « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir. Ex : Musculation, Course en durée, Step…
OPTION E.P.S	
1ère / Terminale	Les modalités de fonctionnement et d'évaluation des épreuves physiques sont identiques à l'EPS. Les épreuves orales : 2 ou 3 dans l'année sont d'une durée de 5 à 10 min autour d'une problématique thématisée. L'élève sera évalué sur ses compétences de maitrise de la langue (vocabulaire, méthodologie…), de maitrise de l'oral (tenue, aisance…) et de maitrise du contenu sujet (scientifique, culturel, historique…). Ces oraux sont composés d'un temps d'exposé et d'un temps d'entretien. La note finale est composée pour un tiers de la note de pratique et pour deux tiers de la note d'orale. L'option EPS est coefficient 4 pour le contrôle continu si l'élève a pratiqué en 1ère et en Terminale. Si l'élève n'a fait que l'un des deux années, le coefficient n'est que de 2.
SPE SI	
Préambule : Rendre l'évaluation explicite. Assurer l'égalité de traitement des élèves. Contribuer sereinement au parcours de l'élève. Renseigner le livret scolaire et appréciation Parcours Sup en totale cohérence avec la moyenne des évaluations trimestrielles. faciliter l'entente collective et l'harmonisation des notations dans la discipline.	
1ère/ Terminale	Les évaluations seront de nature variée que les travaux soient collectifs ou individuels : Ecrits : devoirs d'après BNS*, devoirs, exercices TD, notes de projet, compte rendu de TP, QCM Oraux : exposés, revues de projet, compte rendu de TP, manipulations expérimentales, productions et exploitations de maquettes et modèles numériques, productions matérielles. En terminale : le projet de 48 h prendra une place prépondérante dans les évaluations.

Les attendus	Voir livret scolaire

SPE NSI

Préambule : Rendre l'évaluation explicite. Assurer l'égalité de traitement des élèves. Contribuer sereinement au parcours de l'élève. Renseigner le livret scolaire et appréciation Parcours Sup en totale cohérence avec la moyenne des évaluations trimestrielles. faciliter l'entente collective et l'harmonisation des notations dans la discipline.

1ère	- Devoirs écrits "sur table" - Exercices sur ordinateur (avec fichiers à rendre) - Notes de projet informatique à réaliser en autonomie ou par équipe (binômes) - QCM basés sur BNS* (10-15 minutes) Des pondérations seront appliquées selon les types d'évaluation (qui seront variés) et leur nombre. *Banque Nationale des Sujets
Terminale	- Devoirs écrits "sur table" - Exercices sur ordinateur (avec fichiers à rendre). - Notes de projet informatique à réaliser en autonomie ou par équipe (binômes). - Revues de projet et Soutenances orales finales Des pondérations seront appliquées selon les types d'évaluation (qui seront variés) et leur nombre.
Les attendus	L'ensemble des évaluations doit permettre d'évaluer les six grandes compétences qui sont l'objectif de la spécialité NSI : -analyser et modéliser un problème ; -décomposer un problème en sous-problèmes ; -concevoir des solutions algorithmiques ; -mobilier les concepts et les technologies ; -traduire un algorithme dans un langage de programmation ; -développer des capacités d'abstraction et de généralisation.

SPE SVT

Préambule : L'évaluation des élèves se fera en cohérence avec les attendus des programmes de spécialité SVT de 1ère et de terminale, elle reposera notamment sur l'évaluation de compétences expérimentales.

1ère/ Terminale	A chaque trimestre, 2 évaluations minimum. Les situations d'évaluations peuvent être variées : écrite et/ou orale et/ou lors de travaux pratiques. Elles s'effectuent une fois que les éléments à évaluer ont été travaillés au préalable. La durée est variable en fonction du type d'évaluation : de 10 min pour une évaluation de connaissances à 2h pour un devoir de type « épreuve finale ». Les élèves seront tenus informés en amont de la durée de l'épreuve à passer. La pondération des évaluations dépendra de plusieurs critères : volume de travail, temps de l'épreuve… les élèves seront tenus informés de ces pondérations. Seule une moyenne significative est reportée sur le bulletin trimestriel. En cas d'absence d'un élève à une évaluation, une nouvelle évaluation pourra être mise en place dès le retour de l'élève dans l'établissement.
Les attendus	Voir livret scolaire

SPE HLP	
1ère / Terminale	Trois évaluations écrites par trimestre, une évaluation diverse (oral, fiche de lecture, discours,…etc).
Les attendus	<u>Lettres :</u> Comprendre, analyser et interpréter des oeuvres, des textes et des idées. Organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité <u>Philosophie :</u> Maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique. Outre l'étendue du programme à couvrir, les compétences mobilisées seront les suivantes : Apprendre à soutenir une thèse précise, l'argumenter et l'illustrer. Apprendre à soutenir la thèse adverse, penser contre soi-même. Lire, comprendre et analyser un texte philosophique : 1) dégager sa structure logique globale et 2) pouvoir s'attarder sur son détail. Initiation à l'analyse de sujet. <u>Lettres et philosophie</u> S'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse S'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse.

SPE MATHS – OPTION MATHS – MATHS TECHNO	
Préambule : L'équipe de de mathématiques s'est réunie afin de se concerter sur la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). L'évaluation doit contribuer sereinement au parcours du lycéen et à sa préparation à l'enseignement supérieur.	
1ère / Terminale	-Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ; - les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement que ce soit en spécialité en filière générale ou technologique, sur le tronc commun en filière technologique ou en option en terminale générale ; -les élèves savent que certaines évaluations pourront être communes à plusieurs classes ; -toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ; - les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes avec des coefficients adaptés ; - les évaluations sommatives liées à chaque séquence pédagogique s'effectuent une fois que les éléments à évaluer ont été travaillés au préalable (selon les séquences, en milieu ou fin de séquence) ; -les élèves obtiennent, à chaque trimestre, un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ; -seule une moyenne significative, c'est-à-dire établie sur un nombre suffisant d'évaluations, est reportée sur le bulletin trimestriel. En cas d'absence d'un élève à une évaluation, une nouvelle évaluation pourra être mise en place ; -dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis, il pourra être mis en place des devoirs de rattrapage ou une épreuve ponctuelle.

Les attendus	Voir le livret scolaire

SPE SES

1ère	3 évaluations écrites ou orales minimum, dont un devoir commun (si l'organisation est possible) Les évaluations « type examen » auront un coefficient supérieur aux autres évaluations. La durée et les pondérations éventuelles sont appréciées en concertation et communiquées aux élèves en amont
Terminale	3 évaluations écrite ou orales minimum avec pour objectif la préparation du grand oral. Les évaluations « type examen » auront un coefficient supérieur aux autres évaluations. La durée et les pondérations éventuelles sont appréciées en concertation et communiquées aux élèves en amont.
Les attendus	Voir le livret scolaire

SPE PHYSIQUE-CHIMIE

Préambule : L'évaluation conduite dans le cadre du contrôle continu des élèves se fera en cohérence avec les attendus des programmes de spécialité Physique-Chimie de 1ère et de terminale, elle reposera notamment sur l'évaluation de compétences expérimentales.

1ère et Terminale	L'évaluation trimestrielle s'appuiera sur des évaluations formatives et/ou sommatives écrites ou orales. Une partie de l'évaluation portera sur les compétences expérimentales. La moyenne trimestrielle se base sur plusieurs évaluations. L'enseignent se réserve la possibilité d'assortir les notes de coefficients en fonction du type d'évaluation et de choisir celles qui figureront sur le bulletin (ou qui seront prises en compte pour le trimestre) Lors d'une absence à une évaluation, cette dernière pourra être rattrapée dès le retour en classe de l'élève sans préavis et dans les conditions choisies par l'enseignant.
Les attendus	L'évaluation trimestrielle s'appuiera sur des évaluations formatives et/ou sommatives écrites ou orales. Une partie de l'évaluation portera sur les compétences expérimentales. La moyenne trimestrielle se base sur plusieurs évaluations. L'enseignent se réserve la possibilité d'assortir les notes de coefficients en fonction du type d'évaluation et de choisir celles qui figureront sur le bulletin (ou qui seront prises en compte pour le trimestre) Lors d'une absence à une évaluation, cette dernière pourra être rattrapée dès le retour en classe de l'élève sans préavis et dans les conditions choisies par l'enseignant.

STMG Management/Gestion - Eco - Droit

1ère	Au 1er et 2e trimestre, 3 évaluations écrites et/ ou orales, minimum, par discipline au cours du trimestre. Au 3e trimestre, 3 évaluations, au minimum, écrites et/ ou orales par discipline dont l'étude de gestion en sciences de gestion et numérique La durée et les pondérations éventuelles sont appréciées par les professeur-e-s ou seront choisies en concertation et communiquées aux élèves en amont.

Terminale	Au 1er trimestre, 3 évaluations minimum seront réalisées, à l'écrit et/ou à l'oral. Au 2e trimestre, 3 évaluations minimum seront réalisées, à l'écrit et/ou à l'oral dont un bac blanc. Au 3e trimestre, 3 évaluations minimum seront réalisées, à l'écrit et/ou à l'oral pour préparer le grand oral et 3 évaluations écrites et/ou orale en droit-éco. Les évaluations « type examen » auront un coefficient supérieur aux autres évaluations. La durée et les pondérations éventuelles sont appréciées par les professeur-e-s ou seront choisies en concertation et communiquées aux élèves en amont.
Les attendus	**<u>En sciences de gestion, l'élève devra être capable de :</u>** - Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné - Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation - Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information - Se situer dans un environnement numérique en utilisant les ressources disponibles - Développer une argumentation structurée à l'écrit et à l'oral. **<u>En Management (1ère) l'élève devra être capable de :</u>** - Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation - Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser la structure, l'environnement d'une organisation - Développer une argumentation structurée à l'oral et à l'écrit **<u>En Management sciences de gestion et numérique (terminale) et spécialité RH, Mercatique, l'élève devra être capable de :</u>** -Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information -Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné -Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation -Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation -Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles -Mettre en œuvre une démarche projet -Mobiliser les connaissances, méthodes et outils -Exercer un regard critique et argumenter quant à la pertinence des démarches développées -Développer une argumentation structurée à l'écrit et à l'oral. **<u>En Droit et économie, l'élève devra être capable de :</u>** En 1ère : -Analyser des situations juridiques en mobilisant des qualifications juridiques -Identifier des règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties -Construire une argumentation cohérente avec la ou les solutions envisagées. -Rechercher une information pertinente dans des documents, lire et comprendre le document quelle que soit sa forme, trier, classer et valider les informations. -Analyser et d'interpréter des graphiques de différents formats -Synthétiser les informations prélevées -Organiser l'exposé écrit de ces informations En terminales :

	-Analyser des phénomènes économiques pour des situations juridiques -Maitriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques -Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information -Développer une argumentation structurée à l'oral et à l'écrit

STI2D

1ère	Les évaluations seront de nature variée que les travaux soient collectifs ou individuels : -écrits : devoirs, exercices TD, compte rendu de TP, QCM, notes de projet -oraux : exposés, compte rendu de TP, manipulations expérimentales, productions et exploitations de maquettes et modèles numériques, productions matérielles, revues de projet
Terminale	Les évaluations seront de nature variée que les travaux soient collectifs ou individuels : -écrits : devoirs, exercices TD, compte rendu de TP, QCM, notes de projet -oraux : exposés, compte rendu de TP, manipulations expérimentales, productions et exploitations de maquettes et modèles numériques, productions matérielles, revues de projet ; Le projet de 72 h prendra une place prépondérante dans les évaluations.
Les attendus	**Ingénierie, innovation et développement durable** -Caractériser des produits ou des constituants privilégiant un usage raisonné de point de vue développement durable -Identifier les éléments influents du développement d'un produit -Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère -Imaginer une solution, répondre à un besoin en mettant en œuvre une démarche de projet -Préparer une simulation et exploiter les résultats pour prédire un fonctionnement, valider une performance ou une solution -Expérimenter et réaliser des prototypes ou des maquettes -Maitriser son expression orale

SPE BIOCHIMIE BIOLOGIE (STL)

Préambule	L'évaluation conduite en spécialité de Biochimie-Biologie sera réalisée en accord avec les compétences visées dans le LSL. Cette évaluation doit permettre à tous les élèves de progresser et réussir à acquérir les notions présentées dans le référentiel.
1ère	Évaluations essentiellement écrites. Quelques évaluations expérimentales et orales. Un nombre suffisant d'évaluation afin d'obtenir une moyenne significative. Durée variable dépendante du type d'évaluation et de la thématique abordée.
Les attendus	Mener un raisonnement argumenté scientifiquement à partir d'analyse d'une expérience. Expliquer le fonctionnement de l'organisme humain aux échelles moléculaire, cellulaire et à l'échelle de l'organisme en lien avec des questions de santé collective. Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique adapté. Présenter à l'oral un raisonnement scientifique structuré et logique.

SPE BIOTECHNOLOGIE (STL)

1ère	Évaluations surtout expérimentales. Quelques évaluations écrites et orales. Au moins 2 évaluations écrites par trimestre en plus des évaluations expérimentales et orales. Durée variable dépendante du type d'évaluation et de la thématique abordée. Au moins une évaluation expérimentale certificative dans l'année. Travail en projet (groupe) : découverte de la démarche scientifique.
Les attendus	Analyser un protocole expérimental en mobilisant les principes des techniques du laboratoire de biotechnologies. Mettre en œuvre des activités expérimentales en autonomie. Prévenir les risques en respectant les règles de protection du manipulateur et l'environnement. Exploiter des résultats expérimentaux à l'aide des outils numériques. Présenter des résultats expérimentaux en intégrant les règles de métrologie. Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique rigoureux et une syntaxe claire. S'exprimer à l'oral pour expliquer un principe ou décrire des résultats à l'aide d'un vocabulaire rigoureux. S'investir dans un projet collectif et prendre des initiatives.
SPE BIOCHIMIE – BIOLOGIE – BIOTECHNOLOGIES (STL Biotechnologies)	
Terminale	Évaluations expérimentales, écrites et orales. Pondération : 9/16 expérimentale, 7/16 écrite. Au moins 2 évaluations écrites par trimestre en plus des évaluations expérimentales et orales. Durée variable dépendante du type d'évaluation et de la thématique abordée. Au moins une évaluation expérimentale et écrite certificatives dans l'année. Travail en projet (groupe) en biotechnologies : découverte de la démarche scientifique. Travail en projet (groupe) afin de préparer le Grand Oral.
Les attendus	Expliquer le fonctionnement des microorganismes aux échelles moléculaire et cellulaire en lien avec les applications dans les domaines de la santé et de l'environnement. Mobiliser des concepts clés pour analyser des mécanismes biologiques dans un contexte technologique. Concevoir ou adapter un protocole expérimental en recherchant l'information utile et en mobilisant les principes des techniques de laboratoire de biotechnologies. Mettre en œuvre un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement. Mettre en œuvre la démarche de prévention des risques au laboratoire de biotechnologies. Exploiter des résultats expérimentaux à l'aide des outils numériques pour les analyser avec rigueur. Appliquer les règles de métrologie pour interpréter des résultats expérimentaux avec un regard critique. Conduire une démarche de projet dans un domaine des biotechnologies. Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique rigoureux et une syntaxe claire. S'exprimer à l'oral en utilisant un vocabulaire rigoureux et des supports de présentation pertinents.

Spécialité Sciences Physique et Chimie de Laboratoire

Préambule : L'évaluation conduite dans le cadre du contrôle continu des élèves se fera en cohérence avec les attendus des programmes de spécialité Physique-Chimie de 1ère et de terminale, elle reposera notamment sur l'évaluation de compétences expérimentales.

1ère	L'évaluation trimestrielle s'appuiera sur des évaluations formatives et/ou sommatives écrites ou orales. Une partie de l'évaluation portera sur les compétences expérimentales. La moyenne trimestrielle se base sur plusieurs évaluations. L'enseignent se réserve la possibilité d'assortir les notes de coefficients en fonction du type d'évaluation et de choisir celles qui figureront sur le bulletin (ou qui seront prises en compte pour le trimestre). Lors d'une absence à une évaluation, cette dernière pourra être rattrapée dès le retour en classe de l'élève sans préavis et dans les conditions choisies par l'enseignant.
Les attendus	-S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile -Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution -Conduire une démarche ou un projet : exploiter des données, calculer, représenter. -Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique -Communiquer à l'écrit ou à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée. -Analyser un problème et proposer un protocole -Réaliser, adapter, optimiser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et le respect de l'environnement. -Réaliser des mesures, estimer leur incertitude -Valider une hypothèse, un résultat d'expérience. Exploiter des résultats expérimentaux